

Résumé du débat général par la Présidente

4 octobre 2018

Je voudrais vous remercier pour vos interventions riches et profondes de ces derniers jours où 135 délégations ont pris la parole pour exprimer leur soutien à la cause des réfugiés et au travail du HCR. Il s'agit là d'un bon signe qui montre que nous devons aller de l'avant. Ensemble, vous avez abordé beaucoup de questions importantes. Je vais essayer d'en résumer quelques-unes.

Permettez-moi de commencer par la déclaration liminaire du Haut Commissaire où il a fait observer avec inquiétude que la pauvreté, l'exclusion et l'impact croissant du changement climatique avaient entraîné l'aggravation des conflits et des crises. Il a exprimé sa préoccupation sur l'absence de volonté politique pour contrecarrer les discours de division qui font le lit de la discrimination, du racisme et de la xénophobie.

Toutefois, dans le même temps, il a formé le vœu que le Pacte mondial sur les réfugiés soit un point de ralliement pour la solidarité et la victoire du multilatéralisme. À cet égard, il a exhorté les délégations à accueillir et à soutenir fermement le

Pacte mondial sur les réfugiés qui met en exergue le principe de la coopération internationale.

Le Haut Commissaire a rappelé les cinq principales Orientations stratégiques qui guident le travail du HCR, à savoir protéger ; répondre aux situations d'urgence ; promouvoir l'inclusion et l'autonomie ; responsabiliser les personnes que le HCR sert ; et rechercher des solutions. Au vu de nos discussions, je vais regrouper les diverses observations et propositions faites dans le cadre de ces orientations.

Protéger

Sous le thème de la **protection**, vous avez souligné son caractère central, ainsi que les principes de coopération et de solidarité qui sont au cœur du régime international de protection. Vous avez affirmé que le fait d'accueillir les réfugiés est une obligation tant morale que légale, en vertu de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et des instruments régionaux pertinents. Garder les frontières ouvertes aux personnes obligées de fuir leurs maisons est un élément primordial de la protection, et vous avez rendu hommage aux pays qui l'ont généreusement fait – en particulier à ceux qui, avec peu de ressources, respectent le principe d'hospitalité. Vous avez souligné le droit de demander l'asile

et le principe de non-refoulement, et avez salué l'accent mis sur ces deux éléments dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Beaucoup de délégations ont parlé du **caractère** de plus en plus **mixte des flux de population** ainsi que des défis que cette situation présente. Vous avez affirmé que les mesures de réponse doivent être guidées par le respect des droits fondamentaux, et avez souligné la nécessité d'assurer la protection des plus vulnérables, en particulier des mineurs non accompagnés, des femmes et des enfants. Dans ce contexte, il est nécessaire de combattre la violence, l'exploitation et la traite d'êtres humains. Les États sont encouragés à trouver des alternatives à la détention. Vous avez par ailleurs souligné l'importance de résoudre le problème des réfugiés ayant des besoins spéciaux, notamment des **victimes des violences sexuelles et de genre** et des personnes vivant avec un handicap.

Nous avons entendu bon nombre d'entre vous s'engager à mettre fin à **l'apatridie** d'ici 2024 ainsi que des exemples d'avancées au plan législatif et opérationnel en faveur de tels efforts. Dans sa déclaration liminaire, le Haut Commissaire a annoncé l'organisation, lors de la prochaine session plénière du Comité exécutif, d'un événement de haut niveau sur l'apatridie. Je vous encourage à continuer d'accomplir des progrès vers les

objectifs de la Campagne et de commencer à voir les engagements concrets à prendre pour aider le HCR à travailler pour l'éradication de l'apatridie.

Le **déplacement interne** est resté un sujet de préoccupation majeur pour bon nombre d'entre vous. Avec le nombre de déplacés internes qui dépasse aujourd'hui 40 millions, vous avez fait observer que l'engagement de « ne pas faire de laissés-pour-compte » doit inclure des mesures visant à les soutenir. En cette année du vingtième anniversaire des *Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays*, nous ne saurions manquer l'occasion de relever ce défi avec plus d'enthousiasme.

Excellences, Distingués délégués,

Répondre

Sous le thème **Répondre aux situations d'urgence**, vous avez pris bonne note des efforts déployés par le HCR pour satisfaire les énormes besoins humanitaires à travers le monde, et avez félicité les travailleurs humanitaires pour leurs services dévoués sur les lignes de front. Beaucoup d'entre vous nous ont rappelé la nécessité de protéger et d'assister les personnes en **situation prolongée**.

La situation tragique des réfugiés et des migrants en **Libye**, voyageant le long de la **route de la Méditerranée centrale**, est un sujet de préoccupation majeur. Vous avez souligné les efforts déployés par le HCR pour faire face à cette situation, et avez remercié le Niger pour avoir apporté son appui à ces efforts grâce à un mécanisme d'évacuation. Vous avez également loué la coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations sur cette question. Bon nombre ont relevé le fait que le principe de sauvetage en mer, indépendamment de la race ou de la nationalité, doit être respecté pour que nous puissions restaurer notre humanité commune.

Vous avez aussi tenu les propos suivants : « Si je suis ce que je suis, c'est parce que nous sommes ce que nous sommes ».

Vous avez noté **l'insuffisance des financements**, en particulier pour le continent africain, et avez exprimé votre préoccupation sur le fait que **l'imprévisibilité constante et l'affectation de la plupart des financements** ont des effets néfastes sur les services et l'octroi de l'assistance vitale aux déplacés.

Inclure et responsabiliser

Sous les thèmes interconnectés de **promouvoir l'inclusion et de responsabiliser les personnes que le HCR sert**, vous avez

vivement salué l'engagement du HCR avec les acteurs du développement, afin de mettre en œuvre le type de réponse globale prévu dans le Pacte mondial sur les réfugiés. Il a été noté que les pays en développement continuent d'abriter 85 % de la population mondiale de réfugiés. Comme une délégation l'a dit, « ces pays produisent un bien public essentiellement mondial et ont le droit d'attendre l'appui de la communauté internationale ». Dans ce contexte, la collaboration entre le HCR et la Banque mondiale, ainsi que d'autres acteurs du développement, autorise à espérer une généralisation des réponses globales.

Beaucoup se sont faits l'écho du message porté dans son discours introductif par Kristalina Georgieva, Directrice générale de la **Banque mondiale**, à savoir que la gestion des déplacements forcés est désormais un volet important de l'agenda pour le développement. Comme elle a affirmé, nous assistons à un changement révolutionnaire dans la manière dont nous abordons les situations d'urgence humanitaire, et finalement, nous avons réussi à rapprocher les deux mondes que sont l'humanitaire et le développement.

Vous avez encouragé les États à envisager des mesures visant à inclure et à responsabiliser les réfugiés dès le début des

situations d'urgence. Ces mesures consistent à les inclure dans les systèmes éducatifs et de santé nationaux et à entreprendre des initiatives en vue de favoriser leur autonomie, en particulier par l'accès au marché du travail leur permettant de contribuer au développement des communautés dans lesquelles ils vivent. Vous avez souligné, dans ce contexte, le rôle important que joue le secteur privé, non seulement comme donateur mais aussi comme partenaire stratégique. Le rôle de la société civile a également été souligné comme étant essentiel pour l'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil.

Vous avez noté que la fourniture de **l'assistance en espèces** est un facteur essentiel pour la responsabilisation des réfugiés, et que ceux-ci sont en mesure de participer à la prise des décisions qui affectent leur vie. La recherche d'**alternatives aux camps** offre d'autres possibilités d'autonomie.

Ensemble, toutes ces mesures peuvent contribuer à empêcher les mouvements secondaires.

Résoudre

Sous le thème relatif à la **recherche de solutions**, vous avez noté que l'urgence pour la communauté internationale est de

s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés. Comme une délégation l'a dit en des termes simples : « la paix et la stabilité entraînent la réduction des conflits, qui à leur tour entraînent la réduction des déplacements de population ».

Vous avez souligné le fait que les retours doivent être volontaires, la décision devant être prise par les réfugiés eux-mêmes. Dans ce contexte, le Haut Commissaire nous a rappelé que les efforts déployés par le HCR pour soutenir le retour volontaire ne revêtent nullement un caractère politique, mais sont toujours basés sur des considérations humanitaires. La capacité de réabsorption des pays d'origine doit également être prise en compte, et l'assistance pour le développement aux pays d'origine doit être renforcée pour rendre le rapatriement durable.

Vous avez souligné les efforts déployés par des pays, notamment en Afrique de l'Ouest, pour intégrer localement les réfugiés en situation prolongée.

La réinstallation a été réaffirmée comme étant un outil vital de protection et une manifestation de solidarité avec les pays d'accueil de réfugiés. Toutefois, l'écart existant entre les besoins de réinstallation et le nombre de places disponibles a constitué un sujet de préoccupation. Les États ont été

encouragés à démarrer leurs programmes de réinstallation ou à élargir les programmes existants. Divers types d'admission pourraient aussi être envisagés, comme le regroupement familial. Un certain nombre d'États ont annoncé l'augmentation du nombre de places de réinstallation, et je forme le vœu que vous puissiez prendre en considération les appels lancés en faveur d'une plus grande attention aux besoins des groupes vulnérables. Il est important de garder à l'esprit que pour beaucoup de personnes, la réinstallation est la seule solution viable à leur problème.

Au sein de l'Organisation, vous avez exhorté le HCR à s'adapter aux **nouvelles méthodes de travail** dans le cadre du Grand compromis, du Pacte mondial sur les réfugiés et des initiatives à l'échelle du système. Les principales initiatives de réforme en cours, en particulier le processus de régionalisation annoncé par le Haut Commissaire, sont considérées comme des mesures encourageantes à cet égard. Je pense pouvoir dire au nom du Comité que vous, M. le Haut Commissaire, avez tout notre soutien. Aujourd'hui plus que jamais, il est temps pour le HCR d'être plus innovant, plus efficace, plus efficient, plus habile et plus responsable.

S'agissant du **Grand compromis**, je voudrais souligner l'importance des financements pluriannuels non affectés, mentionnés par beaucoup de délégations, qui pourront placer le HCR dans une meilleure position pour réaliser les résultats attendus.

Enfin, les délégations ont félicité le HCR pour sa réponse solide et sa transparence dans la **prévention et la lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels**, et ont salué l'engagement du Haut Commissaire avec la politique de tolérance zéro à cet égard. Vous avez aussi apprécié l'accent mis sur **l'égalité entre les sexes**. Il a été demandé au HCR de veiller à ce que suffisamment de ressources soient consacrées aux structures compétentes au sein de l'Organisation pour soutenir les initiatives prises à cet égard.

Excellences, Distingués délégués,

Pour ce qui est du **Cadre d'action global pour les réfugiés**, vous avez félicité les 15 pays d'application. Comme une délégation l'a dit, « ces pays sont à l'avant-garde, ils donnent l'exemple que nous devons suivre ». Plusieurs pays appliquant le Cadre d'action global pour les réfugiés ont parlé de son impact concret, en ce qu'il transforme la manière dont ils

répondent aux situations de réfugiés, notamment par des **approches régionales** concernant la situation des réfugiés somaliens et le contexte en Amérique centrale. L'application de ce Cadre a été le catalyseur de réels changements à cet égard. Vous avez exprimé votre inquiétude au sujet de la mobilisation des ressources, en particulier pour les opérations en Afrique, et avez noté qu'il est indispensable aux pays d'application de disposer des moyens nécessaires. Par ailleurs, les efforts déployés par bon nombre de pays mettant en œuvre les réponses globales, sans être formellement des pays d'application, ont aussi été loués.

Comme bon nombre d'entre vous l'ont relevé, **le Pacte mondial sur les réfugiés** constitue un grand pas en avant pour la coopération et la solidarité internationales. Beaucoup ont félicité le HCR pour le caractère transparent et inclusif du processus ayant conduit à l'élaboration du Pacte mondial, et ont souligné les importantes contributions de diverses parties prenantes.

Concernant la voie à suivre, vous avez souligné le fait qu'il sera important que les États mettent vigoureusement en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés et honorent leurs engagements énoncés dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et

les migrants. Une fois pleinement opérationnel, le Pacte mondial sur les réfugiés jouera un rôle décisif en ce qu'il permettra de partager la charge et les responsabilités pour la protection et l'assistance des réfugiés d'une manière véritablement équitable et prévisible. L'élargissement de la base d'appui des divers acteurs fait partie intégrante du Pacte mondial sur les réfugiés, et vous avez souligné la nécessité de faire en sorte que les ressources pour le développement viennent effectivement compléter les financements humanitaires. En 2019, le Forum mondial sur les réfugiés offrira une importante occasion de prendre des engagements concrets, de souligner les principales réalisations et de suivre les progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés.

Comme une délégation l'a dit, « malgré les souffrances et les défis, l'année 2018 a été l'année d'un certain optimisme ». Je souscris au vœu exprimé que, dans les années à venir, nous puissions constater que les engagements pris cette année ont eu d'importants effets positifs sur les personnes déplacées. Vos déclarations au cours de ces derniers jours ont montré que la protection et l'assistance des réfugiés ainsi que la recherche de

solutions à leur problème constituent des questions véritablement mondiales nécessitant des solutions elles aussi mondiales.

« Nous ne sommes pas indifférents », en réalité, nous savons pourquoi nous sommes ici.

Vous êtes tous exhortés à vous unir et à traduire notre manifestation de solidarité en actes concrets. Nous devons commencer par soutenir fermement le Pacte mondial pour les réfugiés cet automne à l'Assemblée générale des Nations Unies, comme beaucoup d'entre vous l'ont souhaité. Nous ne devons cependant pas oublier que c'est après l'adoption de ce texte que le vrai travail débute. Je ne saurais terminer sans rappeler ces termes du Docteur Atar, lauréat de la Distinction Nansen de cette année : « Nous sommes ici pour sauver des vies et non pour nous asseoir ».

Je vous remercie.